

Pays prioritaires de l'aide internationale canadienne :
L'Afrique mise à l'écart
Le 3 mars 2009

« L'Afrique est l'épicentre de la pauvreté mondiale. On laisse tomber plusieurs pays de ce continent au profit de pays moins mal en point. Avec ce virage, le leadership du Canada en Afrique est sérieusement remis en question », Gerry Barr, président-directeur général, Conseil canadien pour la coopération internationale

C'est maintenant clair: l'Afrique n'est plus une priorité de l'aide canadienne au développement. Ceci, en dépit du fait que le continent s'enfoncé davantage dans la pauvreté et est durement affecté par la crise alimentaire mondiale. De plus, l'Afrique risque fort de faire les frais de la crise financière mondiale et la réduction de son importance dans les priorités du Canada en est peut-être le premier signe. En février, le gouvernement a rendu publique sa liste de pays prioritaires pour l'aide internationale. Parmi les 20 pays choisis, 7 seulement proviennent d'Afrique. Selon des représentants gouvernementaux, ce choix est déterminé, entre autres, par des préoccupations de politique étrangère. Ceci est inacceptable. L'objet premier de l'aide au développement est et doit demeurer l'élimination de la pauvreté.

La nouvelle était attendue depuis que le gouvernement conservateur avait dévoilé en 2007 les orientations qu'il entendait donner à sa politique étrangère sur la base de ses intérêts commerciaux et sécuritaires, notamment en privilégiant l'Afghanistan et les Amériques. Viennent de tomber de la liste des pays prioritaires de l'aide bilatérale canadienne le Burkina Faso, le Rwanda, le Niger, le Bénin, le Malawi, la Zambie, le Cameroun et le Kenya. De ce groupe, les 5 premiers pays se démarquent par leur niveau de pauvreté élevé et des indices de développement humain parmi les plus faibles. Ces choix s'expliquent, selon la ministre de la Coopération internationale Bev Oda, par la recherche d'une plus grande efficacité. Cependant, la ministre ne précise pas le raisonnement ayant mené à cette décision. L'aide de l'ACDI aux pays prioritaires doit concorder avec la nouvelle Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle, sanctionnée en mai 2008. Celle-ci confère à l'aide officielle au développement un mandat clair de réduction de la pauvreté, en tenant compte des points de vue des pauvres et en conformité avec les normes internationales en matière de droits de la personne.

Également, la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire (ODM) aurait dû guider les choix du gouvernement. Le rapport des Nations unies sur les ODM produit en 2007 prédisait que l'Afrique subsaharienne ne réussirait vraisemblablement pas à atteindre l'objectif de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015 comme prévu. Une situation intolérable quand on en comprend les conséquences: ainsi le taux de mortalité des Africaines en raison de complications liées à la grossesse et l'accouchement, est d'une femme sur 16 alors qu'il est de une sur 3800 en pays développé !

En 2007, au cours d'un examen périodique des politiques d'aide internationale, le Comité d'aide au développement de l'OCDE incitait le Canada à maintenir son soutien vigoureux à l'Afrique, notamment en élaborant une stratégie précise et cohérente d'aide centrée sur des domaines essentiels comme la santé ou l'agriculture. L'examen par les pairs recommandait un engagement à long terme et une aide plus prévisible pour les pays récipiendaires.

Au cours de la dernière décennie, le Canada a joué un rôle majeur pour remettre l'Afrique au cœur des priorités internationales, principalement au sein du G8. En 2002 au sommet de Kananaskis, le Plan d'action du G8 pour l'Afrique était lancé dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique pour s'attaquer aux entraves les plus flagrantes au développement de l'Afrique. Au sommet de Gleneagles, en 2005, les mêmes pays, dont le Canada, s'engageaient à doubler l'aide à l'Afrique en vue d'en éradiquer la pauvreté. Le premier ministre à l'époque, Paul Martin, avait alors promis de rencontrer cet objectif en 2008-2009. C'est donc maintenant, en mars de cette année, que prend fin cet engagement du Canada et la ministre Oda a assuré que le gouvernement actuel tiendra cette promesse. Mais, pour la suite des choses, si on se fie à la nouvelle liste des pays prioritaires de l'ACDI, l'Afrique pourrait disparaître des priorités canadiennes.

Si le gouvernement du Canada est conséquent avec ses engagements d'éliminer la pauvreté et ses obligations relatives à l'atteinte des ODM d'ici 2015, il doit augmenter l'aide canadienne destinée à l'Afrique subsaharienne dans une proportion égale, sinon supérieure, à l'augmentation annuelle de l'enveloppe de l'aide internationale. Le Canada doit également établir une stratégie claire et cohérente en vue d'allouer ces ressources à des domaines clés du développement en Afrique, entre autres l'agriculture, la santé, la paix, les droits des femmes, la démocratie et la gouvernance. Finalement, la réduction de la pauvreté doit demeurer le but premier de l'aide au développement et non pas les intérêts économiques et stratégiques du Canada.

Refuser de s'engager fermement envers l'Afrique, équivaut, pour le Canada, à tourner le dos à ces millions de personnes qui luttent quotidiennement pour sortir de la pauvreté. Cela équivaut à éteindre la flamme de la solidarité qui anime des milliers de Canadiennes et de Canadiens. Cela équivaut à mettre l'Afrique à l'écart.

Sylvie Perras
Coordonnatrice
Forum Afrique-Canada
Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)
sperras@ccic.ca
Tél. 613 241-7007 poste 321
www.ccic.ca

Le Forum Afrique-Canada est un groupe de travail du CCCI constitué d'une quarantaine d'organisations canadiennes qui œuvrent pour le développement et la justice sociale en Afrique subsaharienne.